

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Quillimadec**

Station de qualité : **QI6**
Kerozet

Sources de données : Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes

Cours d'eau : **Quillimadec**

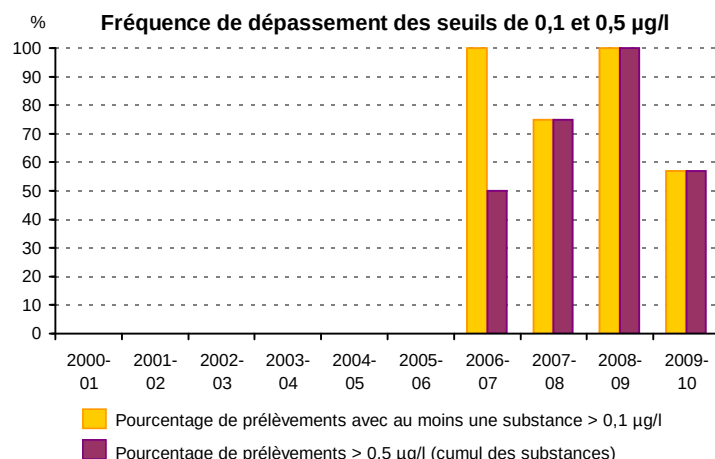
Superficie du territoire d'action : 98 km²

Superficie du bv du cours d'eau : 82 km²

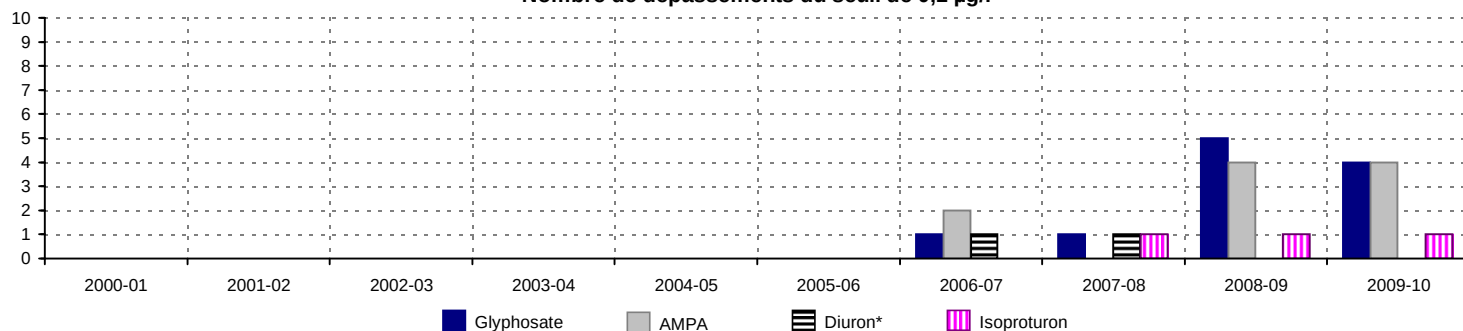
Superficie du bv de la station : 61 km²

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	0	0	0	35	40	33	46
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	-	-	-	13	14	14	25
Nb de prélèvements	0	0	0	0	0	0	2	4	5	7
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	-	-	-	2	3	5	4
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	-	-	-	1	3	5	4
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	-	-	-	8,45	3,18	4,43	3,06
Nb de substances cumulées	-	-	-	-	-	-	13	3	3	14



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	10	7	7	6,08
Isoproturon	6	2	2	3,9
Acétochlore	8	4	4	1,01
Métribuzine	5	1	1	0,94
Prosulfocarbe	8	1	1	0,51
AMPA	10	7	6	0,474
Diflufenicanil	5	2	1	0,36
Métolachlore*	3	1	1	0,346
2,4-MCPA	10	4	3	0,26
Diuron*	10	4	2	0,233

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	7	4	4	1,45
Oxadiazon	6	4	2	0,69
AMPA	7	4	4	0,26
Isoproturon	6	3	1	0,17
Métolachlore*	5	2	1	0,16
Triclopyr	6	1	1	0,16
Acétochlore	5	1	1	0,13
Boscalid	5	1	1	0,12
Propyzamide	6	2		0,1
Dichlorprop*	6	1		0,09

• Si en début de suivi la fréquence d'échantillonnage pouvait s'avérer insuffisante pour évaluer précisément le niveau de contamination par les pesticides, elle a augmenté graduellement pour atteindre un effectif de 7 prélèvements en 2009-2010. En revanche, la diversité des substances recherchées a été significative dès le début du suivi.

• Chaque année hydrologique, au moins la moitié des prélèvements réalisés dépasse le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées. Alors que le dépassement de ce seuil était systématique en 2008-2009, cela ne s'est produit que pour 4 prélèvements sur 7 en 2009-2010 (fréquence annuelle de dépassement de 57 %). La plus forte concentration cumulée atteinte cette dernière année est de 3,06 µg/l en juillet, pour un cumul de 14 substances.

L'évolution de la proportion annuelle de prélèvements ayant au moins une substance quantifiée au delà du seuil de 0,1 µg/l est identique.

• 25 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 18 dans un même prélèvement effectué au mois de mai.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Ces 2 substances ont été fréquemment quantifiées, avec dépassement quasi systématique du seuil de 0,1 µg/l.

Pour le glyphosate, les plus fortes concentrations mesurées sont 1,45 µg/l en juillet pour l'année 2009-2010 et la valeur extrêmement élevée de 6,08 µg/l en mai 2007 pour l'ensemble du suivi.

Pour l'AMPA, les maxima atteints sont respectivement 0,26 µg/l en mai pour 2009-2010 et 0,47 µg/l en mai 2007 pour le suivi.

• Diuron* : Bien que cette substance ait été régulièrement quantifiée, seuls 2 dépassements du seuil de 0,1 µg/l ont été observés, le premier en 2006-2007 et le second en 2007-2008. La plus forte concentration mesurée en diuron* est 0,23 µg/l en mai 2007.

• Isoproturon : Depuis 2007-2008, l'isoproturon a été quantifié dans la moitié des prélèvements où il était recherché. Cependant, les concentrations mesurées excèdent rarement 0,1 µg/l, seul 1 prélèvement étant concerné chaque année. Les concentrations maximales sont 0,17 µg/l en mai pour l'année 2009-2010 et la valeur très élevée de 3,9 µg/l en mars 2009 pour l'ensemble du suivi.

• 5 autres substances ont été quantifiées à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010 : 2 herbicides sélectifs du maïs (l'acétochlore et le métolachlore*), 1 herbicide de traitements généraux (le triclopyr), 1 herbicide des zones non agricoles (l'oxadiazon, avec une concentration élevée de 0,69 µg/l mesurée en juillet) et 1 fongicide (le boscalid). D'autre part, 16 substances ont été quantifiées en deçà de ce seuil : 3 herbicides sélectifs du maïs (dont l'atrazine*) et 2 métabolites associés, 4 herbicides sélectifs des céréales, 1 autre herbicide sélectif, 3 herbicides de traitements généraux (dont le dichlorprop*), 1 herbicide des zones non agricoles et 2 fongicides.

• Le niveau de contamination du bassin versant du Quillimadec par les pesticides peut être qualifié de préoccupant à important selon les années, tant par la diversité des substances quantifiées que par la fréquence des dépassements de seuils.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage